



**Mardi 23 Janvier**  
**Toutes et tous en grève !**

**Sud**  
 syndicale  
**Solidaires**

A l'appel de tous les syndicats !  
 Sud-Solidaires, CGT, FO, CFTD, CFTC et CGC



0661704949

sudP2ST



syndicatsudcallcenter

SUD P2ST : 25 rue des envierges 75020 Paris - sudp2st@gmail.com



**Mardi 23 Janvier**  
**Toutes et tous en grève !**

**Sud**  
 syndicale  
**Solidaires**

A l'appel de tous les syndicats !  
 Sud-Solidaires, CGT, FO, CFTD, CFTC et CGC



0661704949

sudP2ST



syndicatsudcallcenter

SUD P2ST : 25 rue des envierges 75020 Paris - sudp2st@gmail.com

**Pour une autre redistribution des richesses.**

# **MOBILISONS-NOUS !**

Depuis des années, lors des négociations salariales le patronat donne trois fois rien, puis explique qu'il ne peut rien faire de plus car il y a la concurrence ou la crise... Et quand il donne, c'est souvent des amuses-bouches pour la vie collective (babyfoot, aménagement salle de repos...) voire parfois des jours de congés exceptionnels ou des petites primes... A la fin, nos patrons ajoutent, que si nous voulons une réelle augmentation de salaire, il faudra voir au niveau de la convention collective... Cet arrangement entre patrons pour une égalité totale des salaires à la hauteur du SMIC n'est pas acceptable !

Alors, il est temps de les prendre aux mots et donc de nous donner les moyens d'imposer une autre négociation au niveau de la branche !!! Cela tombe bien, car les négociations salariales ont débuté depuis quelques semaines et, comme chaque année, le patronat du secteur nous propose de se partager la misère...

**Alors pour mettre fin à ce vol en bande organisée des richesses que NOUS avons créées, nous appelons à la MOBILISATION !**

- Du salarié-e qui vient d'arriver au chef-fe d'équipe parfois, nous n'avons pas 1 euro de différence de salaire et dans le meilleur des cas quelques dizaines !
- De l'employé-e en passant par l'agent de maîtrise, nous avons perdu en salaire entre 50 et 280 euros par mois d'écart avec le SMIC depuis 2005 soit parfois plus d'un mois de salaire...
- A chaque augmentation du SMIC, nous constatons toutes et tous l'irrespect des patrons vis à vis de la non reconnaissance de notre travail au vu des faibles augmentations proposées.
- Et pourtant, on nous en demande toujours plus... en flexibilité, en tâches...

**Alors pour une fois...  
Toutes et tous ne nous trompons pas...  
Du local au national...  
De l'entreprise à la convention collective  
Luttons globalement !**

En intersyndicale, nous appelons à la grève le mardi 23 janvier pour obtenir notamment :

- Une augmentation de salaire de 100 € nets sur la base du SMIC.
- Rétablir un écart de salaire significatif entre les coefficients en réintroduisant dans un premier temps ceux datant de 2005 (entre 50 et 280 euros par mois).
- Redonner du sens à cette grille obsolète en instaurant des passerelles à l'ancienneté permettant à chaque encadrant d'évoluer vers agent de maîtrise.
- Permettre une évolution reconnue des salarié-es avec la création d'un passage à l'ancienneté de 140 à 160.

Devant la légitimité des revendications,  
nous appelons à la mobilisation devant chaque entreprise  
le jour de la réunion de négociation

**Le 23 janvier, toutes et tous en grève !**

**Pour une autre redistribution des richesses.**

# **MOBILISONS-NOUS !**

Depuis des années, lors des négociations salariales le patronat donne trois fois rien, puis explique qu'il ne peut rien faire de plus car il y a la concurrence ou la crise... Et quand il donne, c'est souvent des amuses-bouches pour la vie collective (babyfoot, aménagement salle de repos...) voire parfois des jours de congés exceptionnels ou des petites primes... A la fin, nos patrons ajoutent, que si nous voulons une réelle augmentation de salaire, il faudra voir au niveau de la convention collective... Cet arrangement entre patrons pour une égalité totale des salaires à la hauteur du SMIC n'est pas acceptable !

Alors, il est temps de les prendre aux mots et donc de nous donner les moyens d'imposer une autre négociation au niveau de la branche !!! Cela tombe bien, car les négociations salariales ont débuté depuis quelques semaines et, comme chaque année, le patronat du secteur nous propose de se partager la misère...

**Alors pour mettre fin à ce vol en bande organisée des richesses que NOUS avons créées, nous appelons à la MOBILISATION !**

- Du salarié-e qui vient d'arriver au chef-fe d'équipe parfois, nous n'avons pas 1 euro de différence de salaire et dans le meilleur des cas quelques dizaines !
- De l'employé-e en passant par l'agent de maîtrise, nous avons perdu en salaire entre 50 et 280 euros par mois d'écart avec le SMIC depuis 2005 soit parfois plus d'un mois de salaire...
- A chaque augmentation du SMIC, nous constatons toutes et tous l'irrespect des patrons vis à vis de la non reconnaissance de notre travail au vu des faibles augmentations proposées.
- Et pourtant, on nous en demande toujours plus... en flexibilité, en tâches...

**Alors pour une fois...  
Toutes et tous ne nous trompons pas...  
Du local au national...  
De l'entreprise à la convention collective  
Luttons globalement !**

En intersyndicale, nous appelons à la grève le mardi 23 janvier pour obtenir notamment :

- Une augmentation de salaire de 100 € nets sur la base du SMIC.
- Rétablir un écart de salaire significatif entre les coefficients en réintroduisant dans un premier temps ceux datant de 2005 (entre 50 et 280 euros par mois).
- Redonner du sens à cette grille obsolète en instaurant des passerelles à l'ancienneté permettant à chaque encadrant d'évoluer vers agent de maîtrise.
- Permettre une évolution reconnue des salarié-es avec la création d'un passage à l'ancienneté de 140 à 160.

Devant la légitimité des revendications,  
nous appelons à la mobilisation devant chaque entreprise  
le jour de la réunion de négociation

**Le 23 janvier, toutes et tous en grève !**